

## 20 novembre : journée internationale des droits de l'enfant

### Sauvons les enfants ukrainiens déportés en Russie !

Le 24 février 2022 Vladimir Poutine ordonnait l'invasion à grande échelle de l'Ukraine donnant un coup d'accélérateur à la destruction et au dépeçage de ce pays qu'il a entrepris depuis 2014 avec l'annexion de la Crimée et de la déstabilisation du Donbass. Ses espoirs de remporter une victoire éclair étant brisés par la résistance du peuple ukrainien, Vladimir Poutine s'est alors engagé dans une guerre d'usure où tous les coups sont permis en violation du droit international humanitaire et des droits de l'homme.

L'intersyndicale française, qui rassemble CFDT, CGT, FO, CFE/CGC, CFTC, UNSA, Solidaires et DSU s'est exprimée à plusieurs reprises à propos des conséquences humaines, économiques, environnementales, répressives, de cette guerre. Ensemble, nous avons organisé plusieurs convois syndicaux vers les travailleurs et les travailleuses d'Ukraine, témoignages d'une solidarité syndicale internationale concrète.

L'Union syndicale Solidaires a également participé à trois autres convois syndicaux de solidarité vers la résistance populaire ukrainienne, dans le cadre du [Réseau syndical international de solidarité et de luttes](#) dont nous sommes membres. Un travail syndical conjoint existe dans la durée avec le mouvement syndical ukrainien qui lutte contre l'occupation du territoire et la guerre menées par l'armée russe et contre le patronat et les capitalistes ukrainiens qui tentent d'accentuer l'exploitation des travailleurs et des travailleuses.

**Le 20 novembre est la Journée internationale des droits de l'enfant. A cette occasion, nous dénonçons la politique du gouvernement russe qui planifie et organise le rapt et la déportation d'enfants ukrainiens.**

**Le pouvoir russe veut les « russifier », les obliger à abandonner leur langue, leur culture, tout lien avec leurs familles.**

**La propagande russe elle-même estime à 744 000 le nombre d'enfants ainsi enlevés ! La russification concerne aussi des centaines de milliers d'enfants ukrainiens situés dans les territoires occupés.**

**Nous soutenons les demandes de nombreuses associations ukrainiennes et internationales : il faut mettre fin à la « russification », les enfants déportés doivent revenir chez eux, retrouver leur famille en Ukraine. Nous soutenons les manifestations et rassemblement organisés par les associations ukrainiennes ce 20 novembre, pour mettre en lumière ces enlèvements d'enfants.**

L'Union syndicale Solidaires s'inscrit dans les exigences portées par l'intersyndicale française depuis bientôt trois ans :

- La reconnaissance de la responsabilité de la Russie de Poutine dans la guerre d'agression conduite contre l'Ukraine
- La reconnaissance de la légitimité du peuple Ukrainien à se défendre contre cette agression
- La revendication d'une paix juste et durable dont le préalable doit être le retrait des troupes Russes d'Ukraine
- Une solidarité concrète aux travailleuses et travailleurs d'Ukraine et à leurs organisations syndicales tant dans leur lutte contre les réformes qui portent atteinte aux droits sociaux et syndicaux en Ukraine que dans leur lutte contre l'impérialisme Russe
- Un soutien actif aux libertés et à celles et ceux qui luttent pour la paix et leurs droits en Russie et au Belarus

Solidarité avec l'Ukraine qui résiste ! Solidarité avec les travailleurs Ukrainiens qui résistent ! Respect des droits des travailleurs !

Non à la guerre de Poutine ! Troupes russes hors d'Ukraine ! Paix en Ukraine – Libertés en Russie et au Belarus !

**Sauvons les enfants d'Ukraine !**